





La Gazette de Mortefontaine


Joseph Bonaparte (1768–1844),
frère aîné de Napoléon I^{er}, résida
de 1798 à 1815.
Homme de négociations, il signa
Mortefontaine, scellant l'amitié
Amérique de 1815
(New Jersey)
"Point Breeze" l'esprit des embellissements
Mortefontaine.

Joseph Bonaparte (1768–1844), King of Naples and
brother of Napoleon I, resided at the Château
Mortefontaine from 1798 to 1815.
A key man for these negotiations, he signed the Treaty of
Mortefontaine on September 30, 1800, sealing the friendship
between France and the United States.
In Bordentown, New Jersey, where he developed the spirit of the
improvements made at Mortefontaine at his estate, "Point Breeze".

Jacques Fabre : Maire de Mortefontaine
Jennifer Sciortino : Mayor of Bordentown
Gérôme Beaucour : Président du Centre d'Études Napoléoniennes
David Markham : President of International Napoleonic Society
Peter Tucci : President of Bordentown Historical Society

Avec le patronage de la fondation Napoléon

 fondation NAPOLÉON



Éditorial du maire



Depuis notre arrivée à la tête de la commune en 2020, nous avons engagé un travail de fond, structuré autour de trois grands axes : remettre en route la mairie, lancer les études nécessaires pour préparer l'avenir, puis mettre en œuvre les projets. Ce mandat s'est donc construit pas à pas, avec méthode et détermination.

1. Une mairie remise en ordre de marche

La première priorité fut de doter la commune d'un outil de travail moderne, partagé, sécurisé et performant. Un environnement numérique de travail (ENT) a été conçu et déployé par François Pinson, adjoint au maire, pour permettre à l'ensemble des élus et du secrétariat de travailler en mode collaboratif, à distance comme sur place. Aujourd'hui, la mairie de Mortefontaine fonctionne de manière entièrement digitale. Il n'y a plus de papiers sur le bureau du Maire : son seul outil est un téléphone et un PC. Cette transformation radicale de notre organisation a permis une réactivité et une efficacité nouvelles au service des habitants.

2. Les études pour préparer l'avenir

Parallèlement, nous avons mené un travail stratégique de long terme. Il s'agissait de redonner une cohérence à notre développement, en affirmant une vision claire : faire de Mortefontaine un village préservé, maîtrisé, et protégé contre les excès de la construction et certaines prédatons foncières. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2025,

en est l'aboutissement. Il fixe les règles du jeu pour au moins les dix prochaines années, au service de l'intérêt général – ce qui ne plaît pas toujours à certains intérêts particuliers, comme c'est hélas souvent le cas.

Grâce au Parc Naturel Régional Oise pays de France, une étude historique a été lancée pour asseoir ce plan de protection et valoriser notre patrimoine.

En parallèle, d'autres études ont été conduites : le futur plan de circulation, la réhabilitation du parc du Temple, la reconfiguration de la cour de l'école, ou encore la restauration de la fontaine. Ces dossiers complexes ont nécessité plusieurs années de préparation. Ils seront détaillés dans des articles à venir.

3. Une mise en œuvre progressive et rigoureuse

Aujourd'hui, la commune est de nouveau sur les rails. Les finances ont été assainies, les dépenses maîtrisées, et notre trésorerie est saluée par notre comptable public. L'endettement diminue année après année, signe d'une gestion rigoureuse. Les chantiers, eux, avancent selon le calendrier prévu, dans une logique de continuité et de transparence.

Rien n'est jamais simple, surtout en France, et encore moins à Mortefontaine. Mais avec du travail, une vision claire et un esprit d'équipe, nous avançons. Ce mandat est celui du redémarrage, de la structuration et de la projection vers l'avenir. Le chemin est encore long, mais la voie est désormais tracée.

Jacques Fabre, Maire de Mortefontaine

Mortefontaine – 12 juillet 2025 : inauguration de la place Joseph Bonaparte



Le 12 juillet 2025, Mortefontaine a accueilli parlementaires, conseillers régionaux, élus, représentants de l'International Napoleon Historical Society et visiteurs venus de onze pays, pour un moment marqué par l'histoire et par l'attachement du village à son patrimoine.

Cette cérémonie, organisée à l'occasion de la dénomination d'une place en l'honneur de Joseph Bonaparte, a permis de rappeler le rôle singulier de Mortefontaine dans l'Histoire de France et la nécessité de transmettre cette mémoire aux générations futures.

Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon, fut propriétaire du domaine de Mortefontaine pendant une quinzaine d'années. Durant cette période, il fit aménager un parc de près de 3 000 hectares,



composé de fabriques, de sources et d'allées majestueuses. Roi de Naples, roi d'Espagne, il fut aussi l'artisan de la Convention de Mortefontaine signée en 1800 avec les États-Unis, établissant une paix durable entre les deux pays – un fait unique dans l'histoire moderne de la France et des USA.

Ce passé prestigieux se double d'une histoire locale dense. Mortefontaine a traversé l'invasion de 1814, la guerre de 1870 – au cours de laquelle ses châteaux furent épargnés – la Grande Guerre, avec le passage de Charles Péguy sur ses hauteurs, et la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les deux châteaux furent épargnés. Malgré ces épreuves, le village a conservé ses monuments, ses paysages, et son dynamisme, notamment à travers l'institut Saint-Dominique, le golf, son patrimoine classé et le circuit automobile.



La décision de donner le nom de Joseph Bonaparte à une place publique dépasse la simple dimension commémorative. Elle exprime une volonté politique de préserver l'histoire locale et de lui redonner toute sa place dans le récit national. Il s'agit d'un acte de sauvegarde, mais aussi d'un message : la France ne peut avancer sans mémoire.

Comme le rappelait le maréchal Foch, « *un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* ». Après des



décennies où les pages glorieuses du passé ont parfois été occultées au profit d'une vision exclusivement repentante, il devient essentiel de transmettre aux enfants une histoire assumée, leur permettant de construire l'avenir avec fierté.

L'histoire de Mortefontaine illustre cette conviction : renouer avec ses racines et reconnaître la richesse de son passé, c'est affirmer une identité et un héritage. Cette démarche, portée par la commune, contribue à préserver un lien vivant entre le village, la France et l'Histoire universelle.





Le Passeport du civisme arrive à l'école de Mortefontaine

À partir de la rentrée de septembre, les élèves de l'école de Mortefontaine se verront remettre un document inédit : le *Passeport du civisme*. Bien plus qu'un livret, c'est une invitation à agir, à découvrir et à s'engager pour sa commune et son pays.

Un concept national, une application locale

Créé en 2015 par Maxence de Ruggy, le *Passeport du civisme* est déjà adopté par de nombreuses villes et villages en France. Son objectif est simple : forger la citoyenneté par l'action et la participation à la vie locale. Chaque enfant devient acteur de son environnement, au travers de missions à réaliser seul, en famille ou avec sa classe. Les enseignants, les élus locaux, les associations et des « ambassadeurs du civisme » accompagnent les enfants tout au long de ce parcours.

À Mortefontaine, la municipalité a souhaité s'emparer de ce dispositif pour y associer pleinement la vie communale et son patrimoine. « Le civisme, c'est la base de toute société forte », écrit Jacques Fabre, maire de la commune, dans l'édito du passeport. Pour lui, cet outil est une occasion unique d'apprendre aux enfants que la solidarité, le respect et la responsabilité se vivent au quotidien, dans de petits gestes qui font la différence.

Cette année, le dispositif concernera les élèves de l'école communale mais aussi les classes primaires de l'Institut Saint-Dominique. Un choix qui témoigne de la volonté municipale de rassembler tous les enfants de la commune autour de ce projet citoyen.

Un programme riche et concret

Le passeport s'articule autour de dix missions principales :

- Le devoir de mémoire : participation aux commémorations du 11 novembre et/ou du 8 mai, découverte des monuments aux morts, visites de lieux de mémoire comme la clairière de Rethondes ou le musée de la Grande Guerre.
- Prendre soin de nos aînés : visites et échanges avec les résidents de la maison de retraite de Plailly, envoi de cartes de vœux, distribution de paniers lors du marché de Noël, participation à des collectes solidaires.
- Protéger et porter secours : apprentissage des gestes qui sauvent, visite de la caserne des



pompiers, sensibilisation à la sécurité routière et à la vigilance citoyenne.

- Surfer en sécurité : formation aux bons usages d'Internet et passage du « permis internet » pour apprendre à se protéger en ligne.
- Connaître son territoire : découverte du patrimoine local, rencontre avec le maire, visites de la mairie, de l'église Saint-Barthélémy et du château du Parc naturel régional.
- Préserver l'environnement : opérations de nettoyage, plantation d'arbres, compostage à l'école, tri sélectif et sensibilisation à la protection de la planète.
- Découvrir nos institutions : visite d'institutions nationales et compréhension du rôle des grandes instances démocratiques.

Chaque mission validée donne droit à un cachet dans le passeport. Les élèves peuvent ainsi viser la médaille de bronze (5 à 7 missions accomplies), d'argent (8 à 9 missions) ou d'or (10 missions). À la fin du parcours, un diplôme officiel viendra saluer leur engagement.



Un événement phare : la journée du 6 octobre

Parmi toutes les étapes du programme, une date se distingue : le lundi 6 octobre 2025. Ce jour-là, les élèves vivront une expérience exceptionnelle mêlant histoire et institutions.

La matinée débutera par une visite de l'Hôtel des Invalides à Paris. Ils découvriront ce lieu emblématique, construit par Louis XIV pour accueillir les soldats invalides, et surtout son célèbre Dôme, chef-d'œuvre de l'architecture classique. Ils auront l'occasion de se recueillir devant le tombeau de Napoléon Bonaparte et celui de son frère Joseph Bonaparte, ancien propriétaire du château de Mortefontaine. Cette étape fera directement écho à l'histoire locale et permettra aux enfants de mieux comprendre les liens entre leur commune et la grande Histoire de France.

L'après-midi, direction l'Assemblée nationale, haut lieu de la démocratie française, où les élèves seront reçus par Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'institution. Elle leur présentera le rôle de l'Assemblée, le processus législatif et l'importance du débat démocratique. Les enfants visiteront l'hémicycle, les salles de commission et d'autres espaces symboliques, vivant de l'intérieur l'expérience du pouvoir législatif. Cette invitation exceptionnelle illustre parfaitement la vocation du *Passeport du civisme* : apprendre en voyant, comprendre en expérimentant.

Un apprentissage des valeurs républicaines

Au fil des mois, les enfants apprendront que la République ne se résume pas à des textes de loi, mais qu'elle repose sur des valeurs concrètes à défendre chaque jour : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité. Ils verront aussi que ces valeurs s'incarnent dans des actions simples : aider un voisin, respecter un lieu public, participer à une commémoration, protéger l'environnement.

Un projet qui rassemble toute la commune

La réussite du *Passeport du civisme* repose sur l'engagement collectif. Parents, enseignants, associations, élus et habitants sont invités à encourager et à accompagner les jeunes dans leurs missions. C'est un travail d'équipe où chacun apporte sa pierre, et où la commune toute entière s'implique pour former les citoyens de demain. Dès septembre, chaque élève — qu'il soit scolarisé à l'école communale ou à l'Institut Saint-Dominique — recevra donc son passeport et pourra commencer à valider ses missions. Au bout d'un an ou deux, ils auront non seulement un diplôme et, pour certains, une médaille, mais surtout une expérience concrète de la vie citoyenne et le sentiment d'avoir contribué à quelque chose de plus grand qu'eux. Car le plus beau résultat du *Passeport du civisme* n'est pas matériel : c'est un état d'esprit, celui d'un citoyen engagé, conscient de ses droits et de ses devoirs, et fier de faire vivre les valeurs de la République.



Mortefontaine se dote enfin d'un Plan Local d'Urbanisme protecteur et applicable.

Après quatre années d'un travail rigoureux et souvent complexe, le Conseil municipal de Mortefontaine est heureux d'annoncer l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document stratégique fixe les règles d'occupation et d'aménagement des sols et constitue un outil essentiel pour encadrer le développement, protéger l'environnement et préserver l'identité villageoise.

Un parcours semé d'embûches

L'histoire du PLU dans notre commune remonte à 2010, lorsque l'ancienne municipalité avait élaboré une première version. Ce document connut un sort exceptionnel : la préfecture le refusa, un événement rarissime. La raison ? De graves manquements réglementaires, notamment la création prévue d'un nouveau hameau à l'extérieur du village, contraire aux lois protégeant les espaces naturels et agricoles. Ce projet allait à l'encontre de l'exploitation agricole et de la préservation des paysages.

En 2017, un avis défavorable d'une commission vint confirmer le blocage, et pendant plusieurs années, le dossier resta sans avancée. Mortefontaine demeurait ainsi exposée aux risques de projets d'urbanisation non maîtrisés.

Relancer le PLU : une priorité municipale

En 2021, la municipalité décida de relancer totalement le processus. L'objectif était clair :

- Mettre le document en conformité avec le Code de l'urbanisme et les directives environnementales,
- Protéger durablement le patrimoine naturel et paysager,
- Encadrer le développement pour éviter toute urbanisation diffuse,
- Adapter les perspectives d'évolution de la population aux capacités de la commune.

Ce travail a mobilisé élus, techniciens, urbanistes et habitants, avec des réunions publiques, des consultations, et une étude approfondie des besoins.

Les choix majeurs du nouveau PLU

Le PLU 2025 repose sur un principe central : aucune extension urbaine en dehors des zones déjà bâties. Toute la constructibilité est concentrée dans le tissu existant, principalement au centre-bourg et au hameau de Montaby. Les zones agricoles (A) et naturelles (N) représentent près de 98 % du territoire et sont strictement protégées.

Parmi les protections mises en place :

- Identification et préservation des corridors écologiques, des boisements, haies, zones humides et du site Natura 2000,
- Encadrement strict de l'implantation des nouvelles constructions,
- Obligation d'intégration paysagère et architecturale dans l'existant,



- Aucune ouverture de nouvelles zones à urbaniser (AU),
- Protection des éléments patrimoniaux bâtis et paysagers.

Une croissance démographique maîtrisée

Le diagnostic de 2022 a montré une population stable mais vieillissante et un besoin de logements plus variés. Le PLU vise avant tout à maintenir le nombre d'habitants, tout en favorisant l'arrivée de jeunes ménages grâce à l'amélioration des services aux familles, notamment dans les domaines scolaire, périscolaire et des équipements de proximité. Cette évolution passera principalement par la densification et la réhabilitation de bâtiments existants, sans extension sur terres agricoles ou naturelles.

Un projet au service de la qualité de vie

Le PLU s'articule autour de trois grandes orientations :

1. Affirmer le caractère patrimonial : protéger la richesse écologique, préserver la diversité des paysages et valoriser le patrimoine architectural.
2. Cultiver un cadre de vie rural : maintenir les ressources agricoles et forestières, développer les circulations douces, renforcer la qualité des entrées de village.
3. Accompagner un développement raisonné : adapter la croissance à la capacité des équipements (école, voirie, réseaux), encourager le renouvellement urbain et soutenir les activités locales.

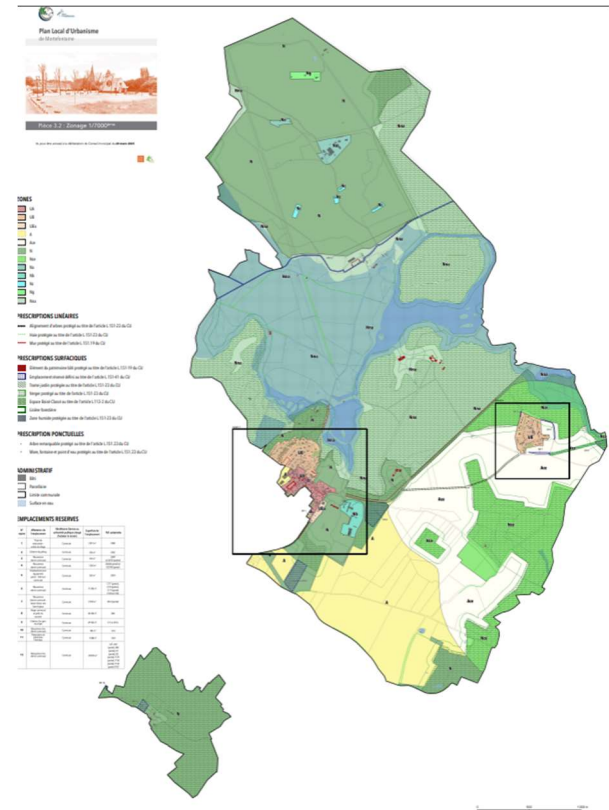
Ces axes traduisent la volonté de préserver l'identité villageoise tout en restant accueillant pour de nouveaux habitants.

Un outil de protection contre les projets inadaptés

Grâce à ce document, Mortefontaine est désormais mieux armée pour refuser des projets qui porteraient atteinte à l'environnement ou au cadre de vie. Le PLU constitue un rempart contre les opérations d'urbanisation dispersées, les constructions mal intégrées ou les pressions foncières.

Les zones naturelles et agricoles bénéficient de protections fortes, limitant les possibilités de construction. Les espaces boisés classés, les haies et

alignements d'arbres, ainsi que les trames vertes et bleues, sont inscrits au règlement, ce qui garantit



leur préservation à long terme.

Des contestations toujours présentes

Comme souvent dans les dossiers d'urbanisme, l'approbation du PLU n'a pas mis fin aux oppositions. Plusieurs propriétaires terriens, dont les parcelles se trouvent désormais classées en zone agricole ou naturelle, ont exprimé leur mécontentement. Ces contestations, exprimées lors de l'enquête publique et parfois relayées par voie de recours, traduisent un désaccord sur les choix de préservation inscrits au document. Certaines de ces positions ne répondent pas à l'intérêt collectif, privilégiant des intérêts privés au détriment de la protection de l'environnement et de l'équilibre communal, comme on peut malheureusement le voir trop souvent dans des communes voisines. La municipalité rappelle que ces décisions répondent à des objectifs d'intérêt général.



Une victoire collective et un document opposable et applicable

Après un long parcours réglementaire, le PLU a été approuvé et est désormais opposable à toute demande de permis de construire ou déclaration préalable. Cela signifie que toutes les autorisations d'urbanisme devront s'y conformer. La réussite de ce PLU repose sur l'engagement du Conseil municipal, le travail d'expertise des professionnels mobilisés, et la participation des habitants lors des différentes phases de concertation. Il s'agit d'une victoire pour Mortefontaine, qui dispose enfin d'un document clair, conforme et protecteur.

Le mot du maire :

« Ce PLU est à la fois un outil de développement et un bouclier pour notre commune. Il protège notre environnement, préserve notre caractère rural et assure que notre village restera attractif et harmonieux. C'est le fruit d'un travail de longue haleine, et je remercie tous ceux qui ont contribué à son élaboration. »

Avec ce PLU, Mortefontaine peut aborder l'avenir sereinement, en conciliant accueil de nouveaux habitants, dynamisme économique et respect de son patrimoine exceptionnel.

Transformation et Renaturation du Cimetière : Vers un Espace de Mémoire et de Nature

Pendant de nombreuses années, le cimetière de notre commune a été perçu comme un espace exclusivement dédié au travail de mémoire, où la nature n'avait pas sa place. L'utilisation d'herbicides y était constante et méthodique, visant à éliminer toute "mauvaise herbe" et à créer un espace stérile. Cependant, en 2020, une décision majeure a été prise : cesser l'utilisation des herbicides et des produits chimiques, pour le bien-être des habitants et des employés techniques.

Une Nouvelle Stratégie pour le Cimetière

Une étude a été menée en collaboration avec le Parc naturel régional Oise Pays de France afin de déterminer une nouvelle stratégie pour le cimetière. L'objectif était de développer et de renaturer cet espace. Parallèlement, une spécialiste a été engagée pour mieux gérer le cimetière, désormais de manière numérique.

Pendant de nombreuses années, le cimetière de notre commune a été perçu comme un espace exclusivement dédié au travail de mémoire, où la nature n'avait pas sa place. L'utilisation d'herbicides y était constante et méthodique, visant à éliminer toute "mauvaise herbe" et à créer un espace stérile. Cependant, en 2020, une décision majeure a été prise : cesser l'utilisation des herbicides et des produits chimiques, pour le bien-être des habitants et des employés techniques.

Une Nouvelle Stratégie pour le Cimetière

Une étude a été menée en collaboration avec le Parc naturel régional Oise Pays de France afin de déterminer une nouvelle stratégie pour le cimetière. L'objectif était de développer et de renaturer cet espace. Parallèlement, une spécialiste a été engagée pour mieux gérer le cimetière, désormais de manière numérique.



Restauration et Embellissement

La commune a entrepris la restauration de l'ensemble des monuments commémoratifs, principalement ceux liés aux guerres. Sept tombes de soldats morts pour la France, ainsi que le monument aux morts, ont été restaurés. Récemment, grâce à l'intervention d'un bénévole, trois nouvelles fontaines fabriquées en France ont été installées. Ces fontaines, fabriquées par des ouvriers français, soulignent l'engagement de la commune à acheter français chaque fois que possible.

Un nouveau portail a également été installé, remplaçant l'ancien portail des années 70 qui n'avait aucun intérêt historique. Le nouveau portail, élaboré par une entreprise de ferronnerie, s'inspire des portails du 19^e siècle, ajoutant une touche d'élégance à notre cimetière.

Entretien et Gestion des Espaces Verts

L'entretien du cimetière et de ses nouveaux espaces verts ne fait pas l'unanimité, et nous en sommes conscients. Cependant, le message que nous souhaitons transmettre est clair : il est essentiel de laisser la nature reprendre ses droits. Nous

privilegions désormais des allées herbacées plutôt que bétonnées et avons mis en place une zone de tri des déchets, bien que celle-ci ne soit pas toujours utilisée correctement. Pour prévenir les intrusions et les dépôts sauvages, une caméra de surveillance a été installée. Cette mesure vise à encourager une utilisation respectueuse des lieux.

Introduction des Cavurnes

Face à une demande sociétale croissante pour l'incinération, la commune a également introduit la création de cavurnes, des espaces dédiés à l'enterrement des urnes. Cette initiative répond aux nouvelles attentes des familles en matière de pratiques funéraires, tout en respectant l'environnement et l'esthétique du cimetière. Les cavurnes offrent une solution adaptée et respectueuse pour le repos des cendres des défunts.

Un Nouveau Visage pour le Cimetière

Aujourd'hui, notre cimetière se pare d'un nouveau visage, plus vert et plus naturel. Chaque année, de nouvelles plantations embellissent l'espace, avec des vivaces qui se reproduisent et des fleurs qui conquièrent naturellement le cimetière. Nous



valorisons également le patrimoine du cimetière, avec des tombes remarquables, comme celle du jardinier de Joseph Bonaparte, qui est dans un état exceptionnel.

Conclusion

La transformation de notre cimetière est un projet ambitieux qui vise à concilier mémoire et nature. En laissant la nature reprendre ses droits et en valorisant notre patrimoine, nous créons un espace de recueillement plus harmonieux et respectueux de l'environnement.

Restauration de la fontaine (monument classé) : objectif 2026 et 2027

La mairie de Mortefontaine s'apprête à lancer un projet de restauration ambitieux pour sa fontaine historique, un monument emblématique du village. Ce projet, prévu pour un budget de 200 000 euros, vise à trouver un équilibre entre la restauration fidèle à l'aquarelle de 1809 et les interventions modernes des années 1970, tout en intégrant des œuvres modernes qui s'harmonisent avec le scénario historique de la fontaine.

La fontaine de Mortefontaine, classée Monument Historique depuis 1930, est un bel exemple d'architecture classique, particulièrement raffinée pour un ouvrage rural. Elle a attiré l'intérêt de célébrités littéraires comme le marquis de Girardin et Gérard de Nerval. La restauration de ce monument s'articule autour de deux grandes manœuvres : la restauration des pierres à l'identique de celle faite dans les années 1970 et l'intégration d'œuvres modernes pour rendre le monument dans l'esprit de 1809.

Le projet se déroulera en plusieurs phases. La première phase consiste en l'analyse et la préparation, incluant les études d'un nouveau bas-relief en bronze et l'intégration de sculptures modernes d'inspiration classique. La deuxième phase implique la conception et la validation des œuvres modernes en collaboration avec des artistes, avec un budget d'environ 60 000 euros pour la création, suivies de leur installation de manière réversible.

La DRAC impose des exigences strictes pour ce projet : toute intervention moderne doit être réversible, les œuvres modernes doivent s'intégrer harmonieusement au scénario de la fontaine, et chaque étape doit être validée scientifiquement et artistiquement. Ces exigences rendent la restauration d'un monument classé particulièrement difficile et complexe.

Un diagnostic détaillé a été établi par l'architecte des monuments historiques, Nicolas Dehu. Les interventions prévues incluent le nettoyage et la réfection des joints du fronton, des bossages, de l'arc



et de la niche, ainsi que la restitution des ornements. Le bas-relief et la statue de la nymphe seront recréés en bronze et la plaque commémorative sera nettoyée et restaurée. Le bassin sera nettoyé et ses joints refaits au mortier de chaux. La clôture et l'esplanade pavée feront également l'objet de restaurations spécifiques.

La mairie de Mortefontaine est désormais à la recherche des financements nécessaires pour mener à bien ce projet. Nous envisageons de faire appel à la Fondation du Patrimoine, qui permettra à tous les mécènes de la commune de contribuer à la restauration de ce monument majeur du village. Les dons des particuliers et des entreprises locales seront essentiels pour compléter les subventions publiques et assurer la réussite de ce projet ambitieux.

La restauration de la fontaine historique de Mortefontaine est un projet qui unit passé et présent, préservation et innovation. Avec le soutien de tous, nous pouvons redonner à ce monument toute sa splendeur.



Mortefontaine, premier prix départemental au concours des Villages Fleuris : l'art de fleurir autrement

Mortefontaine vient de décrocher la première place départementale dans sa catégorie (communes de 500 à 999 habitants) au concours *Villes et Villages Fleuris 2025*, organisé par le Conseil départemental de l'Oise. Ce succès, qui ouvre les portes de l'échelon régional, ne doit rien au hasard : il est le fruit d'une vision à long terme, où l'embellissement ne se résume pas à planter plus de fleurs, mais s'intègre dans une stratégie globale en faveur de l'environnement, de la qualité de vie et de la préservation du patrimoine.

Depuis 2020, la municipalité a engagé une démarche profonde pour repenser la manière dont elle entretient et aménage ses espaces publics. Les massifs éphémères ont laissé place aux vivaces locales, plus sobres en eau et mieux adaptées aux conditions naturelles. La gestion différenciée est devenue la règle : certaines zones sont fauchées tardivement pour favoriser la biodiversité, tandis que le paillage organique protège les plantations et limite les besoins en arrosage. L'entretien se fait sans aucun produit phytosanitaire, garantissant la santé des sols et la qualité des milieux naturels.

Cette politique s'accompagne d'un engagement fort pour la **préservation du grand comme du petit patrimoine**. Les monuments historiques, les murs anciens en pierre, les calvaires, les bornes et le patrimoine funéraire sont restaurés et intégrés aux aménagements paysagers. Les entrées du village, inchangées depuis plus de 150 ans, sont protégées dans le plan local d'urbanisme et constituent une signature paysagère que la commune s'attache à conserver. Mortefontaine veille également à éviter toute urbanisation non réfléchie qui pourrait rompre l'équilibre entre bâti, nature et histoire.

Le **cimetière communal** illustre parfaitement cette démarche. Jadis entretenu de manière classique, il est aujourd'hui un espace paysager respectueux et



harmonieux. Les produits chimiques y sont bannis, remplacés par des pratiques douces qui laissent une place au végétal. Des lavandes, rosiers anciens, graminées et sauges arbustives ponctuent les allées, créant une ambiance apaisée et propice au recueillement. Une zone de fauchage tardif permet à la flore prairiale de se développer, favorisant ainsi la biodiversité. Le muret a été nettoyé et valorisé, et le monument aux morts ainsi que les tombes des soldats morts pour la France sont entretenus avec soin. Un projet d'aménagement d'un espace du souvenir, en lien avec la future forêt mémorielle, est également à l'étude.

Chaque projet répond à cette logique d'intégration et de respect. Qu'il s'agisse de la désimperméabilisation du parking du cimetière, de la végétalisation de la cour d'école ou de la mise en valeur des abords de l'église, l'objectif reste de faire cohabiter nature et patrimoine dans une harmonie durable. Le futur réaménagement de la cour d'école en est un exemple : conçue comme un lieu de vie mutualisé, elle accueillera un city-stade, des zones calmes, des jardins pédagogiques et des arbres d'ombrage, mêlant sport, détente et apprentissage. La réussite de cette démarche repose aussi sur la mobilisation des habitants. Les projets se construisent avec eux, lors d'ateliers participatifs, de journées de plantation ou d'opérations de nettoyage. Des distributions de végétaux et de bons d'achat encouragent chacun à contribuer à l'embellissement collectif. Les enfants sont impliqués à travers des classes vertes, des ateliers nature et le passeport du civisme.



Les partenariats avec le Parc naturel régional Oise – Pays de France et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Oise renforcent la cohérence et la qualité des aménagements.

Le jury départemental a salué l'harmonie entre fleurissement, patrimoine et environnement. Il a relevé la qualité du paillage, la valorisation paysagère du cimetière, la création de haies favorables à la faune et le soin apporté au mobilier urbain. Il a aussi encouragé la commune à enrichir la palette végétale autour de l'église, à ombrager certaines aires de jeux, à installer des panneaux pédagogiques pour expliquer les projets et à assurer un suivi attentif des jeunes arbres.

Cette année, Mortefontaine concourt également au **label "Mairie Fleurie"** et invite chaque habitant à participer au **concours "Maison Fleurie"**.

Les inscriptions sont ouvertes à la mairie jusqu'au **30 août**. C'est une belle occasion de valoriser son jardin, sa façade ou son balcon, et de contribuer à l'image accueillante et soignée du village.

Pour Mortefontaine, ce prix départemental n'est pas une fin mais une étape. La commune entend poursuivre son engagement pour un village plus vert, plus harmonieux et plus respectueux de ses racines. Elle démontre qu'il est possible de concilier esthétique, sobriété et préservation des paysages, en s'appuyant sur ses atouts naturels, son patrimoine et la participation active de ses habitants.



La lutte contre les fuites d'eau potable à Mortefontaine

Le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIEACCO), joue un rôle clé dans la gestion des infrastructures de Mortefontaine.

1. Un Problème en Amélioration : De 40 % à 25 % de Pertes d'Eau

Les pertes d'eau dans le réseau de Mortefontaine ont été réduites, passant de 40 % à 25 %, grâce aux actions du SIECCAO et aux investissements dans la modernisation des infrastructures. Malgré cette amélioration, 25 % de l'eau traitée et distribuée se perd encore dans les canalisations. Ces fuites entraînent toujours des coûts élevés avant d'atteindre les consommateurs, mais la situation s'améliore progressivement.

Le gaspillage d'une ressource aussi précieuse reste un problème, d'autant plus dans un contexte de changement climatique, où la gestion efficace de l'eau devient cruciale. De plus, les fuites provoquent des interruptions de service et des baisses de pression dans le réseau d'eau potable, rendant la modernisation des infrastructures indispensable.

2. Causes des Fuites

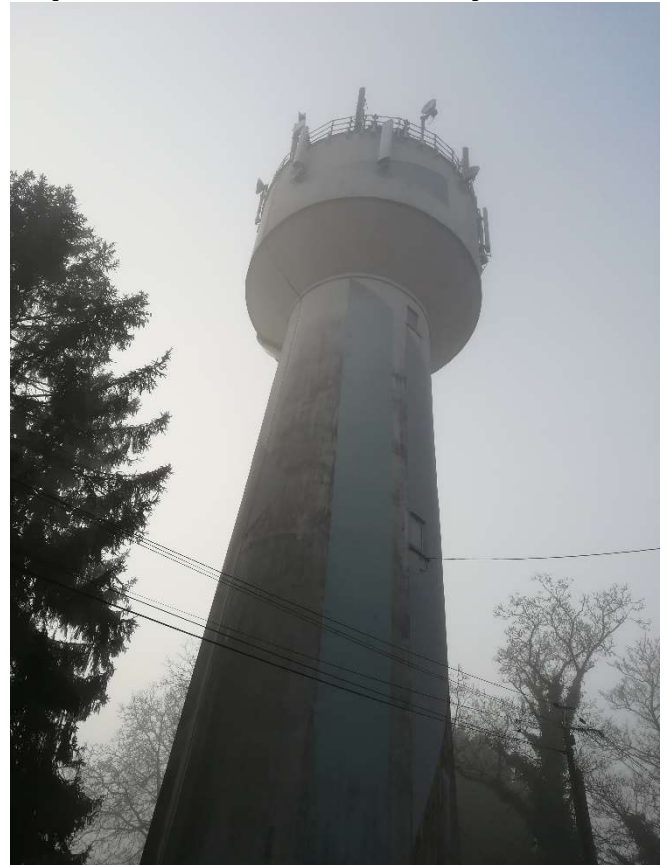
Le vieillissement des infrastructures est la principale cause de ces fuites. De nombreuses canalisations sont anciennes et fragiles, ce qui augmente les risques de fissures et de ruptures. De plus, les variations de pression dans le réseau peuvent aggraver la situation, surtout dans les sections les plus usées.



Un puit de pompage dans la nature à 35 km

3. Les Solutions Apportées

Le SIECCAO a mis en place plusieurs actions pour continuer à réduire les fuites à Mortefontaine. En collaboration étroite avec la commune et le SIECCAO, le prestataire (SAUR) investit plusieurs centaines de milliers d'euros pour moderniser le réseau et assurer une meilleure gestion de l'eau. À titre d'exemple, 2,7 km de conduites ont été remplacés entre Mortefontaine et Montaby. Ce remplacement permet de réduire considérablement les pertes d'eau dans cette zone critique.



Un château d'eau

a) Diagnostic et détection des fuites

Des technologies modernes, comme les capteurs acoustiques, sont utilisées pour repérer les fuites dans le réseau. Cela permet de cibler les sections les plus problématiques et d'y intervenir rapidement. Votre compteur est communicant et vous permet de connaître votre consommation au jour. Si vous recevez un courrier d'alerte de fuite, agissez rapidement. Rendez-vous sur votre espace Saur.

b) Renouvellement des infrastructures

La rénovation des canalisations est essentielle pour limiter les fuites. En remplaçant les sections vieillissantes du réseau, on réduit le gaspillage et améliore la distribution d'eau.

c) Sécurité incendie renforcée

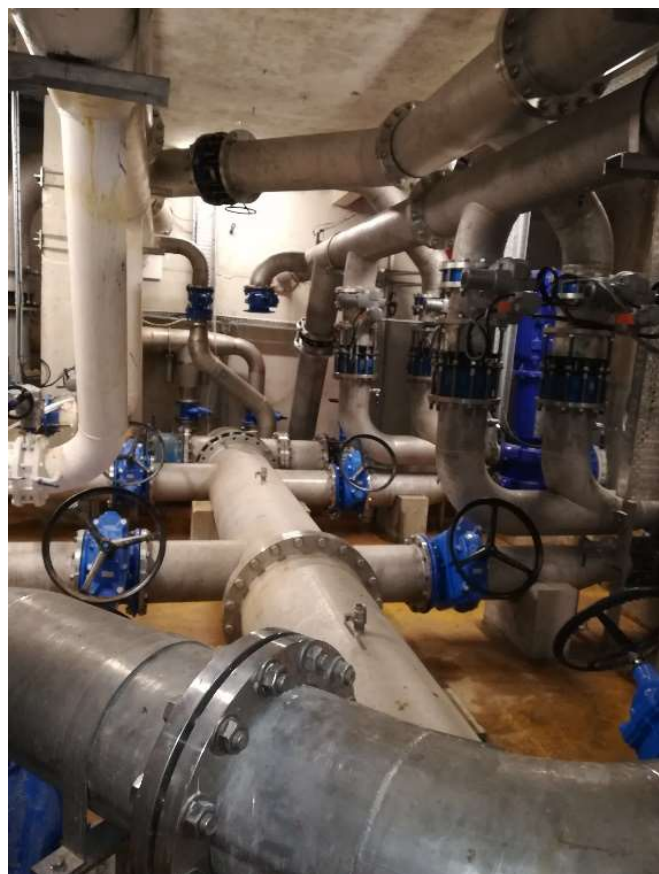
En plus de la modernisation du réseau d'eau potable, la sécurité incendie a été renforcée à Mortefontaine par l'installation de trois nouveaux poteaux incendie. Ces installations assurent une meilleure protection pour les habitants et les infrastructures.

c) Contrôle de la pression

Des régulateurs de pression ont été installés pour stabiliser les variations et réduire le stress sur les canalisations, diminuant ainsi le risque de nouvelles fuites.

d) Maintenance préventive

Un programme de maintenance préventive a été mis en place pour surveiller régulièrement le réseau et intervenir avant que les fuites ne deviennent trop importantes.



4. Coût des Travaux et Importance de l'Économie d'Eau

Tout cela a un coût important. La modernisation du réseau d'eau nécessite plusieurs millions d'euros d'investissement mais ces coûts sont contrôlés afin de limiter les augmentations pour les consommateurs. L'objectif est de protéger la ressource tout en évitant des hausses excessives des tarifs.

Pour économiser cette précieuse ressource, les consommateurs aussi doivent jouer un rôle actif. Il est essentiel d'adopter des gestes simples pour éviter le gaspillage d'eau, comme vérifier les fuites à domicile, ne pas laisser couler inutilement l'eau, et utiliser des équipements économes.

Le SIECCAO, la SAUR et la commune de Mortefontaine s'engagent activement à réduire les pertes d'eau et à moderniser le réseau. Grâce à des investissements conséquents et un travail minutieux, les infrastructures sont améliorées pour limiter le gaspillage d'eau. Ces efforts, qui doivent également inclure l'engagement des consommateurs, permettront de préserver cette ressource essentielle, bénéfique pour l'économie locale et l'environnement. Enfin et le plus important, si vous voulez comprendre votre facture, vous pouvez venir rencontrer le Maire qui saura vous l'expliquer. L'eau est un bien qui va être de plus en plus rare et donc plus cher. Nous devons le comprendre et faire en sorte que cette ressource soit durable.

PS : N'oubliez pas de changer votre compteur pour qu'il soit communicant et d'être présent au rdv avec le prestataire.

Interdiction des poids lourds à Mortefontaine :

Deux ans après, des résultats encourageants mais encore du chemin à parcourir



Depuis octobre 2023, la commune de Mortefontaine applique l'arrêté municipal n°52/2022, pris le 8 novembre 2022, interdisant la circulation des poids lourds de plus de 10 tonnes (hors desserte locale) sur la route départementale RD922 en agglomération. Cette décision, en cohérence avec celles des communes voisines de Plailly et Saint-Witz, visait à sécuriser les déplacements, préserver la tranquillité des habitants et protéger la voirie contre les dégradations liées au trafic lourd.

La RD922, qui traverse le cœur de Mortefontaine, présente des contraintes fortes : chaussées étroites, tracé sinueux, proximité d'habitations et d'équipements publics. Avant l'interdiction, le passage quotidien de camions engendrait bruit, vibrations, pollution et usure accélérée des routes. Les riverains en subissaient les effets, tandis que la sécurité des piétons et cyclistes, notamment aux abords de l'Institut Saint-Dominique, était compromise.

Cet arrêté fixe une règle simple : tout véhicule d'un poids total en charge supérieur ou égal à 10 tonnes est interdit sur la RD922, sauf desserte locale. Des exceptions existent pour les transports en commun,

Toutefois, le conseil municipal constate que le bilan reste mitigé. Si la baisse est notable, certains transporteurs continuent de passer outre l'interdiction, fragilisant les résultats. Ces comportements, souvent délibérés, posent un problème de sécurité et de respect des règles, notamment lorsque la RD922 est utilisée comme itinéraire de transit malgré la signalisation.

Face à cela, la commune souligne la nécessité d'une implication renforcée des forces de l'ordre. Les caméras sont un outil efficace pour mesurer et documenter les infractions, mais elles ne remplacent pas l'action humaine et les sanctions immédiates. C'est pourquoi une action est actuellement menée avec la gendarmerie pour intensifier les contrôles aux horaires de passage les plus fréquents détectés par nos caméras compteuses. L'objectif est clair : intervenir de manière ciblée pour sanctionner plus efficacement les contrevenants et dissuader toute récidive.

L'enjeu dépasse la simple application d'un arrêté : il s'agit de préserver la qualité de vie à Mortefontaine. Moins de poids lourds, c'est moins de nuisances sonores et vibratoires, moins de pollution



les secours, la collecte des déchets, certaines missions d'intérêt public et la desserte d'entreprises ou exploitations agricoles et forestières situées sur le territoire concerné.

Mais une réglementation ne produit ses effets que si elle est suivie et contrôlée. C'est pourquoi le conseil municipal a équipé la commune de caméras de surveillance placées à des points stratégiques. Elles permettent de compter précisément le nombre de poids lourds empruntant la RD922 et d'identifier les contrevenants. Les données recueillies sont transmises à la gendarmerie pour orienter les contrôles et, si nécessaire, sanctionner.

Les résultats sont concrets : avant l'application stricte de l'arrêté, environ 120 camions traversaient chaque jour Mortefontaine. Aujourd'hui, la moyenne est inférieure à 30. Lorsque la gendarmerie mène des opérations ciblées, ce chiffre baisse encore, preuve de l'efficacité de la présence sur le terrain.

atmosphérique et une sécurité accrue pour tous, en particulier aux abords de l'Institut Saint-Dominique. Les riverains, parents et enseignants constatent déjà une amélioration tangible, même si chacun souhaite que les efforts se poursuivent.

La commune reste déterminée à poursuivre ce travail. L'objectif est clair : faire en sorte que la circulation des poids lourds ne soit plus une menace pour la tranquillité et la sécurité locales. Pour y parvenir, le conseil municipal mise sur la combinaison de la technologie, de la coopération avec la gendarmerie et d'une vigilance constante.

En conclusion, le maire Jacques Fabre souligne :

« Nous avons réduit de manière significative le passage des camions, mais nous devons aller plus loin. Cet arrêté n'est pas une formalité administrative : c'est un engagement pour la sécurité, la santé et la tranquillité des habitants. Grâce aux caméras, nous savons désormais qui ne respecte pas la règle. Avec l'aide renforcée de la gendarmerie, et des contrôles aux moments où les passages sont les plus fréquents, nous pourrions rendre cette interdiction totalement effective, pour que Mortefontaine reste un village sûr et agréable à vivre, notamment pour nos enfants. »

Le parc du Temple : un joyau naturel et historique au cœur de Mortefontaine

Propriété communale depuis 1985, « Le Temple » est un espace confidentiel de 3 hectares, situé à l'écart du bourg, au sein du parc historique du château de Mortefontaine. Protégé par de hauts murs et abrité sous l'ombre majestueuse d'un bouquet de pins sylvestres, ce lieu classé « espace naturel » au Plan Local d'Urbanisme est un écrin de verdure chargé d'histoire et de sérénité. On y découvre une prairie ouverte, un alignement d'arbres remarquables et des lisières boisées qui témoignent encore de l'ancienne composition paysagère.

Un patrimoine à restaurer et à transmettre

La commune engage en 2025 la restauration de près de 400 mètres du mur d'enceinte, véritable monument patrimonial qui renforce le caractère sanctuarisé du site. L'opération, d'un montant proche de 300 000 €, bénéficie d'un financement important du Conseil départemental et de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne. La



réhabilitation du mur s'accompagnera de solutions permettant d'instaurer des relations visuelles avec la plaine agricole, tout en préservant la circulation de la faune.



Un projet au service de la nature et des habitants

L'étude conduite par le cabinet *À Ciel Ouvert – Atelier des Paysages Quotidiens* et par le phyto-écologue Dominique Feuillas fixe une ambition claire : revaloriser le site sans le dénaturer, en respectant sa fragilité, sa biodiversité et son histoire. Les aménagements envisagés, volontairement discrets, comprendront :

- **Un accueil encadré de groupes** : campements ponctuels (scouts), concerts, classes vertes et découvertes, événements communaux en plein air.
- **Une aire engazonnée pour les jeux** et activités de plein air, conservant la perspective sur la prairie et son bouquet de pins, avec possibilité de créer une mare intermittente.
- **Une gestion écologique de la prairie** par fauche différenciée, afin de favoriser la flore et la faune, tout en variant les paysages au fil des saisons.
- **La mise en valeur du bouquet de pins sylvestres**, par l'installation d'un « salon de verdure » avec mobilier réalisé à partir des grumes issues des abattages nécessaires,
- **L'installation d'une tour d'observation** pour l'animation nature et la découverte de la grande faune de la plaine agricole.

Un héritage paysager précieux

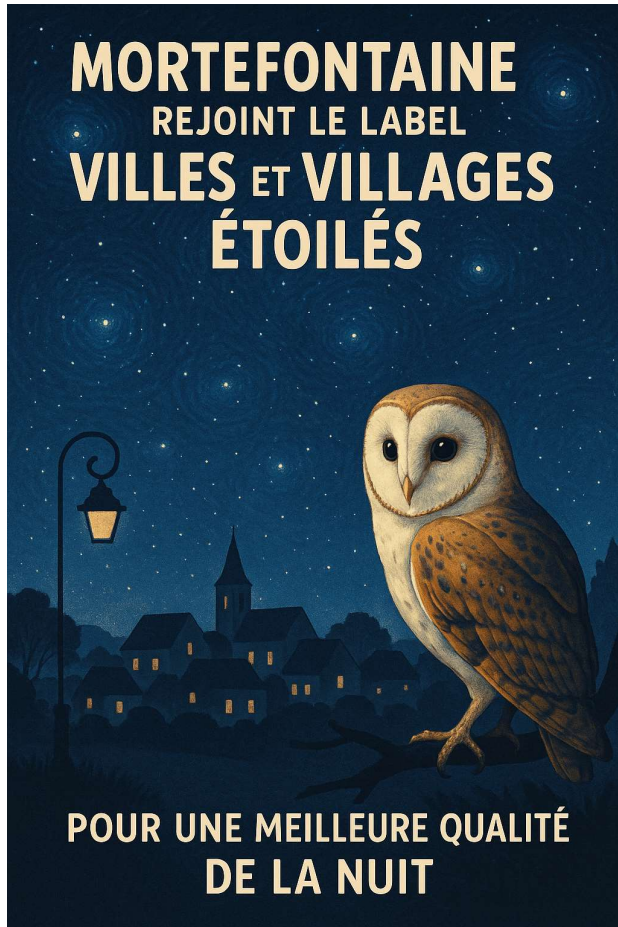
Le Temple est l'un des rares témoins de l'ancienne composition du parc de Mortefontaine, influencée au XVIIIe siècle par le parc d'Ermenonville du Marquis de Girardin. Ses perspectives monumentales et ses aménagements raffinés ont en partie disparu, mais



le site conserve un ensemble végétal remarquable : pins sylvestres, marronniers, frênes, érables et autres essences locales ou adaptées au changement climatique. Une campagne de replantation diversifiée permettra d'assurer la pérennité du couvert arboré, tout en favorisant la régénération naturelle.

Un avenir pour tous

À terme, la commune souhaite que Le Temple devienne un espace naturel vivant, à la fois lieu de rassemblement et refuge de biodiversité. Ce projet allie la préservation d'un patrimoine unique, l'accueil d'activités culturelles, pédagogiques et sportives, et la valorisation d'un cadre naturel exceptionnel.



Mortefontaine rejoint le label Villes et Villages Étoilés pour une meilleure qualité de la nuit

Depuis sa création en 2009, le label Villes et Villages Étoilés (VVE) met en avant les communes et territoires qui s'engagent pour préserver la qualité de nos nuits. À travers une démarche de réduction des nuisances lumineuses et d'amélioration de l'environnement nocturne, le concours contribue à un équilibre entre confort, sécurité, santé, biodiversité et sobriété énergétique.

En France, 722 communes étaient déjà labellisées en 2021, témoignant d'un engouement croissant depuis les 39 premières à avoir obtenu ce label en 2009. Ce label valorise les actions concrètes entreprises pour limiter la pollution lumineuse et renforcer la biodiversité, tout en réduisant les coûts liés à l'éclairage public.

Un engagement fort pour la biodiversité nocturne

Consciente des enjeux liés à la préservation de l'équilibre naturel, Mortefontaine a décidé d'adhérer

à cette démarche ambitieuse. La pollution lumineuse, qui a augmenté de manière exponentielle ces dernières décennies, perturbe gravement les écosystèmes nocturnes et nuit à la santé humaine. Réduire, voire éliminer l'éclairage inutile la nuit est donc une priorité absolue.

Pour répondre à cet enjeu, la commune souhaite non seulement réduire la pollution lumineuse mais également favoriser un environnement propice à la faune nocturne. Parmi les actions phares qui seront mises en œuvre prochainement :

- **Un lâcher de rapaces** : Ces prédateurs nocturnes jouent un rôle essentiel dans la régulation des écosystèmes et participent activement à l'équilibre naturel de notre territoire.
- **Installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris** : Ces abris permettront de soutenir la biodiversité en offrant un refuge à des espèces indispensables à la préservation des écosystèmes locaux.

La nuit, un besoin vital pour tous

Il est crucial de rappeler que l'absence de lumière la nuit est essentielle pour la faune, la flore et les humains. L'éclairage artificiel perturbe les cycles biologiques, désoriente les animaux nocturnes et affecte la qualité du sommeil des habitants. Chaque point lumineux inutile représente une atteinte à cet équilibre fragile. En réduisant drastiquement l'éclairage public et privé, Mortefontaine souhaite établir une harmonie entre les besoins des citoyens et ceux de la nature.

Depuis la mise en place de la coupure de l'éclairage public à 22h30 et le passage aux ampoules LED, la commune a réussi à réduire son budget d'éclairage de 90 %, soit près de 20 000 euros. Fait suffisamment rare pour être souligné, ces économies ont permis à Mortefontaine de densifier son réseau de vidéosurveillance, renforçant ainsi la sécurité tout en maintenant son engagement écologique.

Un avenir étoilé pour Mortefontaine

En intégrant le label Villes et Villages Étoilés, Mortefontaine s'inscrit dans une démarche globale et responsable en faveur d'un environnement nocturne harmonieux et respectueux. Ces actions concrètes traduisent la volonté de la commune de réconcilier vie humaine et nature, tout en s'engageant dans une politique de développement durable.

« La vie a besoin de la nuit, la nuit a besoin de nous ! » la devise des villages étoilés résonne pleinement avec l'engagement de Mortefontaine, qui aspire à devenir un exemple en matière de gestion responsable de l'éclairage et de protection de la biodiversité nocturne.

Interview avec Florent Perville, Photographe de référence de la Commune



Vous êtes Florent Perville, photographe professionnel. Pouvez-vous nous raconter votre parcours et ce qui vous a amené à faire de la photographie votre métier ?

Mon parcours a été très varié. J'ai occupé plusieurs postes, de l'éducateur sportif à l'agent des postes, en passant par manipulateur radio et assistant aux personnes handicapées. Cependant, la photographie a toujours été présente dans ma vie, dès le début des années 90. Peu à peu, cette passion a pris une place de plus en plus importante jusqu'à ce qu'en 2008, je décide de devenir professionnel. Mes sujets de prédilection incluent les sports, la faune locale et africaine, mais aussi des reportages pour les entreprises, la photographie scolaire, ainsi que des expositions et conférences. Ces dernières sont des moments privilégiés pour échanger sur la fragilité de la nature qui nous entoure et l'importance de sa préservation.

En tant que photographe de référence pour le conseil municipal, quels sont les projets que vous avez réalisés dans ce cadre ?

Le tout premier projet que j'ai réalisé a été une exposition photo à la mairie, accompagnée d'une conférence sur la faune locale de l'Oise. Cet événement a rencontré un franc succès auprès des habitants. Par la suite, j'ai eu la chance de participer à une rencontre

avec les enfants de l'école. Le troisième projet marquant a été la réalisation d'un panneau grand format destiné à embellir le mur de la salle du conseil municipal.

Vous avez récemment créé quatre compositions photographiques pour l'école. Quelle est la vision ou le message que vous souhaitez transmettre à travers ces œuvres ?

Ces quatre panneaux, de 180 x 120 cm, sont le fruit de la confiance qui m'a été accordée par Monsieur Fabre. Leur objectif est de mettre en valeur notre patrimoine naturel local, afin de le faire découvrir à un plus large public, en particulier aux générations futures. J'espère ainsi contribuer à une prise de conscience de la chance que nous avons de bénéficier d'une telle diversité naturelle à proximité de chez nous. Il est essentiel d'apprendre à la préserver. J'ai aussi réalisé deux panneaux pour la salle du conseil pour magnifier la nature et le patrimoine de Mortefontaine.

Vous travaillez également en tant que photographe pour l'école. Votre passion pour votre métier est évidente. Quel message aimeriez-vous transmettre aux jeunes qui cherchent leur voie professionnelle ?

Il est souvent difficile de se projeter dans un métier ou une activité professionnelle quand on a 10, 15 ou même 20 ans. Mon parcours personnel a été très diversifié, mais chaque expérience a été enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel. C'est en tirant parti de ces expériences que j'ai finalement réalisé que la photographie devait devenir mon métier. Ce domaine offre d'innombrables possibilités d'expression : que ce soit dans le sport, les mariages, la cuisine, le portrait, le paysage, l'architecture ou encore la photographie animalière. Chacun peut y trouver un centre d'intérêt, une passion ou même une vocation.

Portrait d'entrepreneur : Laurent Gibaud, électricien de tradition et acteur de la transition énergétique.



Chaque numéro de la gazette mettra désormais à l'honneur un entrepreneur attaché à Mortefontaine. Pour cette première, rencontre avec **Laurent Gibaud**, dirigeant des établissements qui portent son nom. Chef d'entreprise reconnu dans la région et **réfèrent pour la commune** en matière d'électricité et d'innovations techniques, il est aussi adjoint au maire de Chantilly. Entre passion pour son métier et engagement public, il nous raconte son parcours, ses réalisations et ses convictions.

- Laurent Gibaud, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

« Mon entreprise, c'est avant tout une histoire de famille. Les établissements Gibaud ont été fondés en 1880, il y a donc plus de cent quarante ans. Nous en sommes à la cinquième génération dans l'électricité et la technologie. Cette continuité nous a permis de forger un vrai savoir-faire et une solide réputation. Aujourd'hui, nous travaillons autant sur des projets traditionnels que sur des solutions innovantes : systèmes électriques complets, domotique, sécurité, électricité biocompatible... et de plus en plus, le photovoltaïque. C'est un secteur qui a un véritable avenir. »

- On vous voit souvent intervenir à Mortefontaine. Quels projets vous y ont marqué ?

« C'est vrai que nos véhicules sont souvent garés ici ! Nous sommes en quelque sorte **l'entreprise référente** pour la commune en matière d'électricité. Le patrimoine local est riche et ancien, et il faut l'entretenir tout en le modernisant. Nous avons remis aux normes électriques plusieurs bâtiments publics. Nous avons modernisé l'éclairage de l'église, pour mettre en valeur ce lieu emblématique tout en réduisant la consommation d'énergie. Nous avons aussi revu son chauffage pour plus de confort. Des systèmes d'alarme intrusion et incendie ont été installés dans plusieurs bâtiments, et nous avons optimisé la consommation énergétique de la salle des fêtes. Ce sont des interventions discrètes, mais qui font la différence pour la sécurité et le confort des habitants. »

- La commune encourage l'installation de panneaux solaires. Que diriez-vous à ceux qui hésitent encore ?

« Un projet solaire, ça se prépare soigneusement. L'orientation et l'inclinaison du toit, c'est la base : si elles ne sont pas optimales, la production baisse. Il faut aussi réaliser une étude préalable sérieuse : repérer les zones d'ombre, évaluer la production et calculer le retour sur investissement. Avant la pose, il faut vérifier que la charpente peut supporter le poids des panneaux. C'est un engagement à long terme : les panneaux durent 25 à 30 ans et sont recyclables. Aujourd'hui, c'est une solution fiable, économique et respectueuse de l'environnement. »

- Comment conciliez-vous votre rôle d'adjoint au maire de Chantilly et la gestion de votre entreprise ?

« Ce n'est pas toujours simple, mais c'est possible avec une organisation rigoureuse et une équipe solide. Mon rôle d'élu me permet de mieux comprendre les besoins concrets des habitants, et mon métier m'apporte une vision pratique des solutions. Finalement, les deux se complètent. Dans les deux cas, il s'agit d'être à l'écoute, de rendre service et de trouver des réponses efficaces. C'est ce qui me motive chaque

Le club de Karaté de Mortefontaine



Le karaté, art martial japonais signifiant « la voie de la main vide », associe la maîtrise de la force et la bienveillance. L'expression « plus on est fort, plus on devient gentil » reflète l'idée que la puissance s'accompagne de respect, d'humilité et de maîtrise de soi, des valeurs essentielles pour une utilisation éthique des compétences.

Issu d'une longue tradition, le karaté se distingue par ses techniques offensives et défensives mobilisant tout le corps – mains, pieds, coudes, genoux. Sa richesse réside dans la diversité des styles et des écoles, influencés par différentes cultures et époques, offrant ainsi un large éventail de pratiques adaptées à la compétition, à l'autodéfense ou au développement personnel. On y apprend l'esquive, l'absorption de la force adverse et la contre-attaque simultanée, développant ainsi un

style efficace qui va bien au-delà de la simple force physique. Les entraînements intègrent également des techniques avancées comme le maniement des armes traditionnelles, pour une approche complète. À Mortefontaine, le club propose de découvrir cet art martial avec Maître Patrick HAI, 8e dan. Doté d'une vaste expérience et d'un sourire communicatif, il transmet avec passion les valeurs et les techniques du karaté. Très impliqué auprès des jeunes, il propose aussi une initiation dans le cadre des activités périscolaires du mercredi, permettant aux enfants de s'initier de manière ludique et éducative. Que l'on soit débutant ou pratiquant confirmé, les cours sont ouverts à tous et les renseignements sont disponibles en mairie. Afin de rendre cette pratique accessible au plus grand nombre, la commune finance le club, ce qui permet de proposer une cotisation annuelle de seulement 110 euros pour trois séances par semaine.

La progression dans cet art se matérialise par les ceintures, de la blanche à la noire, chacune représentant un pas vers la maîtrise. Les katas, séquences codifiées de mouvements, renforcent la technique, la concentration et la fluidité. Devenu sport olympique en 2020, le karaté se pratique aussi en compétition, que ce soit en kumite (combat) ou en katas.

Au-delà des aspects techniques, le karaté apporte de nombreux bienfaits physiques et mentaux. Il améliore la force, la souplesse et l'endurance, tout en développant la concentration, la confiance en soi et la gestion du stress. Il aide à surmonter les défis et à cultiver une attitude positive.

Pratiquer le karaté, c'est aussi adopter une véritable philosophie de vie. Suivre « la voie de la main vide », c'est apprendre à utiliser sa force avec sagesse, à éviter les conflits et à rechercher l'harmonie. Par sa pratique, on découvre un chemin vers la maîtrise de soi et l'épanouissement personnel, confirmant que plus on est fort, plus on devient gentil.

Mortefontaine a inauguré le chemin Gérard de Nerval



Le 22 mars 2025, Mortefontaine a inauguré officiellement le chemin Gérard de Nerval, un parcours thématique de 9 kilomètres jalonné de six stations. Ce projet, conçu en partenariat avec l'association Goëlle Rando, a pu voir le jour grâce à l'appui financier de l'Office de tourisme et de l'association. Il constitue une nouvelle étape dans la mise en valeur du patrimoine culturel et paysager de la commune.

Un hommage à un écrivain universel

Poète et écrivain majeur du XIX^e siècle, Gérard de Nerval – de son vrai nom Gérard Labrunie – demeure une figure incontournable du romantisme français. Né à Paris en 1808, il a entretenu toute sa vie un lien intime avec le Valois, qu'il considérait comme une terre d'enfance et d'inspiration. Sa prose comme sa poésie révèlent une sensibilité singulière aux paysages, aux souvenirs et aux légendes locales. Son œuvre la plus célèbre, Sylvie, fait revivre les forêts, villages et sentiers de cette région, entre nostalgie et rêverie.

Le chemin inauguré à Mortefontaine permet aujourd'hui aux habitants et visiteurs de se plonger dans cet univers littéraire. Chaque station est conçue comme une halte de lecture et de découverte : éléments biographiques, extraits d'œuvres, rappels sur la vie culturelle du XIX^e siècle et mise en perspective avec le

paysage environnant. La marche devient ainsi une manière concrète de renouer avec l'écrivain et d'éprouver la richesse intemporelle de son héritage.

Une promenade culturelle et familiale

Pensé pour être accessible à tous, le chemin Gérard de Nerval est à la fois une invitation à la lecture, à la réflexion et au plaisir simple de la promenade. Les six stations rythment le parcours et offrent aux promeneurs un équilibre entre nature et culture. Cette expérience unique propose une immersion sensorielle : écouter le silence des bois, observer les vallons et villages, puis laisser résonner les mots de Nerval, toujours actuels dans leur profondeur et leur poésie.

Les familles trouveront dans cet itinéraire une manière conviviale d'aborder la littérature. Les enfants, curieux de découvrir l'histoire d'un écrivain, y apprendront aussi combien les chemins et paysages portent une mémoire vivante.

Un projet porté par Goëlle Rando et soutenu par l'Office de tourisme

Gérard de Nerval d'après Sylvie

Fils d'Etienne Labrunie, médecin militaire, et de Marie-Antoinette Laureat, fille d'un marchand lingier à Paris, Gérard de Nerval naît le 22 mai 1808, rue Saint-Martin, à Paris. Le docteur Labrunie est déjà en poste à l'hôpital de Gross-Glogau en Silésie. Sa femme le rejoint rapidement durant cette campagne napoléonienne. Gérard est alors mis en nourrice à Loisy dans le Valois. Une fièvre typhoïde terrasse sa mère qui décède en novembre 1810, en Silésie. Gérard est donc élevé par son grand-oncle maternel, Antoine Bouchier, à Mortefontaine. Il n'a jamais connu sa mère et cette perte, ce manque ont été déterminants dans sa vie et dans son œuvre.

Au printemps 1814, le docteur Labrunie est rendu à la vie civile. Il retourne à Paris et reprend son fils. Gérard retourne régulièrement à Mortefontaine pour des séjours plus ou moins longs. La mélancolie de ces lieux, Mortefontaine et son château, Ermouville et le souvenir de Jean-Jacques Rousseau, ses aventures forestières développent chez lui des capacités à rêver. Nombre de ses récits s'inspirent de ces lieux où il fut heureux.

À Paris, il fait ses études au collège Charlemagne et a pour ami un certain Théophile Gautier qui deviendra poète et ami de Victor Hugo. Gérard compose son premier recueil de poésies et entreprend la traduction du Faust de Goethe, grand succès qui lui vaut la reconnaissance du milieu littéraire.

Etienne Labrunie, le père de Gérard de Nerval, aimerait bien voir son fils entreprendre de solides études. Il souhaite le voir se destiner à une profession plus ambitieuse à ses yeux que celle de poète. Mais le jeune homme, à d'autres préoccupations. Il fréquente le « Petit Cénacle », groupe de jeunes romantiques, et fait des apparitions chez Charles Nodier, écrivain à l'origine du mouvement romantique.

À 25 ans, Nerval cite les plus grands écrivains de son temps, Dumas, Gautier, Hugo. Ses amis littéraires le décrivent comme quelqu'un de discret, tendre, délicat, difficile à connaître. Nerval publie quelques petites pièces de vers sous le titre d'Odélettes. Il fait paraître également un conte fantastique, La Main de gloire.

En 1837, il participe à la création de Piquillo à l'Opéra-Comique, mais le livret signé Dumas, ne mentionne pas sa participation. L'actrice Jenny Colon y tient le premier rôle. Très épris de celle-ci, Nerval lui vouera longtemps un culte idolâtre. Gérard de Nerval voyage beaucoup, Belgique, Allemagne, Italie, Autriche.

En 1841, son état mental l'amène à être interné dans la clinique du Docteur Blanche à Montmartre. Entre 1842 et 1843, il entame un long périple en Orient qui l'amène à Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, à Constantinople et le fait retourner par Malte et Naples. De retour à Paris, il publie ses premiers reportages.

Gérard de Nerval vit ses dernières années dans une détresse matérielle et morale.

Il a de nouvelles crises et est interné à plusieurs reprises entre 1852 et 1854.

C'est à cette période qu'il écrit ses principaux chefs-d'œuvre dont Les Filles du feu, Aurélia ou le Rêve et la Vie, Sylvie, El Desdichado.

En janvier 1855, il vagabonde dans Paris. Il est sans ressources. Des voisins le voient déambuler sans manteau par un froid glacial. Le 26 du même mois, on le retrouve pendu aux barreaux d'une grille qui fermait un égout de la rue de la Vieille-Lanterne à Paris.

« Je suis au nombre des écrivains dont la vie tient intimement aux ouvrages qui les font connaître. »
Gérard de Nerval Promenades et Souvenirs



L'association Goëlle Rando, engagée depuis des années dans la valorisation des sentiers et de la randonnée, a joué un rôle décisif dans la conception et la réalisation du chemin. Son savoir-faire a permis de structurer un itinéraire lisible, attrayant et respectueux de

l'environnement. Grâce au soutien financier de l'Office de tourisme et de l'association, Mortefontaine s'est dotée d'un nouvel atout pour renforcer son attractivité culturelle et touristique.

Sentier "Sur les pas de Gérard de Nerval"

Départ sous l'abri bus, face au château
Plaquette disponible en mairie
www.goelerando.fr

Préserver et valoriser les chemins ruraux
Au-delà de l'hommage littéraire, ce projet s'inscrit dans une volonté forte : préserver les chemins ruraux. Ces voies, souvent menacées d'oubli ou de disparition, sont des témoins essentiels de la vie locale. Elles racontent l'histoire des déplacements, du travail agricole, des échanges entre villages. Les maintenir, c'est protéger un patrimoine discret mais précieux, garant d'une mémoire collective et d'un lien fort entre habitants, visiteurs et paysages.

Une invitation permanente à la découverte

Avec l'inauguration du 22 mars, Mortefontaine ouvre désormais une nouvelle page de son histoire. La commune invite tous ceux qui aiment marcher, lire, rêver ou simplement partager un moment en plein air à venir découvrir ce chemin. Qu'il s'agisse d'une sortie familiale, d'une balade entre amis ou d'une marche solitaire, chacun pourra trouver, sur les traces de Gérard de Nerval, une expérience unique où la poésie se mêle à la beauté des paysages.

Le chemin Gérard de Nerval est plus qu'un itinéraire : c'est une rencontre entre un écrivain universel, un territoire vivant et la volonté d'une commune de faire dialoguer passé et présent.

Descriptif du parcours

Parking devant l'Institut Saint Dominique D922, rue Gérard de Nerval.

- 1 Départ de l'abri de bus rue Gérard de Nerval ; borne 1. Rester sur le trottoir jusqu'au passage piéton. Traverser et prendre à gauche ; borne 2. Louger le mur. Après la plaque commémorative 14/18, rester sur le sentier derrière la barrière de sécurité.
- 2 A la croix tourner à droite et continuer sur le chemin communal sur 1,6km.
- 3 Prendre le chemin à gauche ; borne 3. Entrer dans le bois. Marcher sur 1,5km. Après la barrière à Loisy, tourner à droite puis à gauche jusqu'à la Borne 4.
- 4 Revenir sur vos pas jusqu'à la borne 3 et continuer tout droit jusqu'à la route.
- 5 Virer à droite puis tout de suite à gauche et suivre ce chemin puis s'engager sur le premier sentier à droite jusqu'à la borne 5 et continuer jusqu'à la barrière.
- 6 S'engager sur la petite route, rester bien à gauche. Attention danger dans le virage ! Puis cheminer en laissant le mur sur votre droite.
- 7 Au stop de la D922 traverser puis tourner à droite et suivre la rue jusqu'à la fontaine ; borne 6. Rejoindre le parking rue Gérard de Nerval.

Parcours jalonné de 6 bornes de lecture sur Gérard de Nerval et d'une borne de lecture sur la guerre de 1418.

Découvrez le premier circuit de 6,5 km
« Sur les pas de Gérard de Nerval »
entre Othas et Dammartin-en-Goëlle.
Départ de l'église Notre-Dame d'Othas.

Pour en savoir plus

Un hommage tout particulier pour Francis qui nous a quitté sans pouvoir inaugurer. Mille mercis à Francine tellement active pour cette belle réalisation.

Une journée intergénérationnelle au Musée de la Francophonie :



organisation parallèle a permis à chacun de profiter pleinement du musée, selon son âge et ses attentes, tout en partageant ensuite les découvertes lors des moments conviviaux.

Le château de François I^{er}, berceau de la langue française

Le musée de la Francophonie se déploie dans un écrin exceptionnel : le château de François I^{er}. Ce chef-d'œuvre de la Renaissance illustre la volonté du souverain de faire rayonner les arts et la culture. Mais il est surtout célèbre pour avoir accueilli, en 1539, la signature de l'Édit de Villers-Cotterêts. Ce texte fondateur impose l'usage du français dans tous les actes administratifs et judiciaires, remplaçant le latin. Véritable acte de naissance du français comme langue officielle de l'État, il constitue l'un des piliers de notre identité nationale. Installer un musée dédié à la francophonie en ce lieu n'a rien d'un hasard : le château témoigne des racines de la langue française, tandis que le musée met en lumière son rayonnement mondial, avec plus de 300 millions de locuteurs sur les cinq continents.

La commune a récemment organisé une sortie qui restera longtemps dans les mémoires : la visite du Musée de la Francophonie par les élèves de l'école primaire et les adhérents du club des anciens *Le Fil d'Argent*. Une initiative née d'un souci pratique — mutualiser le coût du transport — mais qui a donné lieu à bien plus : une véritable rencontre intergénérationnelle placée sous le signe de la culture et du partage.

Deux visites adaptées, un même objectif

À l'arrivée, le groupe a été accueilli par l'équipe du musée qui avait prévu deux parcours distincts. Les enfants ont bénéficié de guides spécialisés dans la médiation scolaire : ateliers interactifs, mises en situation et explications vivantes ont transformé la visite en véritable jeu d'apprentissage.

De leur côté, les aînés ont suivi une visite guidée adaptée à leurs centres d'intérêt, privilégiant l'histoire, la littérature et les grandes étapes de l'expansion du français dans le monde. Cette

Une organisation exemplaire

La réussite de cette journée doit beaucoup à la préparation minutieuse en amont. La directrice de l'école a su coordonner les aspects pratiques, veiller au bon déroulement des visites et assurer une parfaite articulation avec les responsables du club des anciens. Parents, enseignants et accompagnateurs ont unanimement salué cette organisation exemplaire qui a permis à tous, petits et grands, de vivre une expérience enrichissante et sereine.

Deux repas, un même moment de convivialité

À l'heure du déjeuner, les chemins se sont séparés : les enfants, ravis, ont sorti leurs paniers-repas et partagé un pique-nique animé dans le parc du château, entre jeux et confidences. Les anciens, de leur côté, ont préféré la chaleur d'un bon repas servi



à table, où la conversation s'est prolongée dans une ambiance plus calme et feutrée.

Un succès à renouveler

Sur le chemin du retour, chacun gardait en mémoire les découvertes de la journée et les échanges partagés. Les élèves ont compris que le français n'est pas seulement la langue de l'école, mais une histoire vivante et mondiale. Les aînés, eux, ont trouvé un espace pour transmettre tout en se nourrissant de la curiosité des plus jeunes.

Forte de cette réussite, la commune prépare déjà la prochaine étape : une sortie commune au **Musée de la Grande Guerre de Meaux**. Là encore, jeunes et anciens partageront une expérience forte, autour cette fois d'une **histoire commune** qui a marqué des générations entières et dont la mémoire reste essentielle à transmettre.

Les élèves de Mortefontaine à l'école du cirque



Au mois d'avril 2025, tous les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle de Mortefontaine ont participé à une expérience originale et fédératrice : une immersion dans l'univers du cirque durant quatre journées entières. Ce projet, initié par la commune et rendu possible grâce au dynamisme des enseignants, a bénéficié du soutien précieux de l'Institut Saint-Dominique, qui a accueilli les enfants et mis à disposition ses infrastructures. La municipalité et l'école adressent leurs plus sincères remerciements à l'Institut pour son hospitalité et son esprit de partenariat. Pendant une semaine, matin et après-midi, les élèves ont plongé dans un univers à la fois fascinant et exigeant. Le cirque, souvent perçu comme un monde un peu fermé, s'est ouvert à

eux par le biais d'ateliers pratiques : jonglage, équilibre, acrobaties, expression corporelle et numéros collectifs. Les enfants n'étaient plus de simples spectateurs mais devenaient acteurs, expérimentant directement la créativité, la rigueur et l'esprit d'équipe que requièrent les arts du cirque. Cet apprentissage a stimulé leur confiance en soi et leur sens de la coopération, tout en apportant un regard nouveau sur l'effort et la persévérance. Le moment fort de cette aventure fut sans nul doute le spectacle de fin de semaine. Devant un public nombreux, composé principalement de familles et de proches, les élèves ont présenté une représentation haute en couleurs. Chacun a pu mettre en valeur les acquis de ces ateliers et dévoiler des talents insoupçonnés. Rires,

surprises et émotions se sont succédé, et le succès fut unanime. Les applaudissements nourris et les sourires échangés ont couronné une semaine intense, dont élèves, parents et enseignants garderont longtemps le souvenir.



1^{er} prix du concours d'affiche organisé à l'école.

Au-delà de cet événement ponctuel, la commune souhaite inscrire durablement ce type d'activités dans le projet éducatif local. Un rythme biennal est désormais envisagé : les années impaires, l'ensemble des élèves – maternelle et primaire – participeront à une semaine autour du cirque ; les années paires, seule l'école primaire bénéficiera d'une classe verte. Pour l'école maternelle, il n'est pas envisagé d'organiser de classe verte : les activités cirque resteront son axe privilégié, parfaitement adapté à l'âge des plus jeunes par sa dimension ludique et expressive.

Ce projet démontre combien l'école demeure une priorité forte pour le conseil municipal de Mortefontaine. La commune investit dans son

école de manière significative et consacre près de 200 € par an et par enfant à des activités d'enrichissement et culturelles : musique, sport, théâtre, mais aussi visites et sorties pédagogiques. À titre de comparaison, certaines villes consacrent moins de 50 € par élève et par an à ce type d'actions. Ce choix budgétaire témoigne de la volonté municipale d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'éveil, d'ouverture culturelle et de réussite.



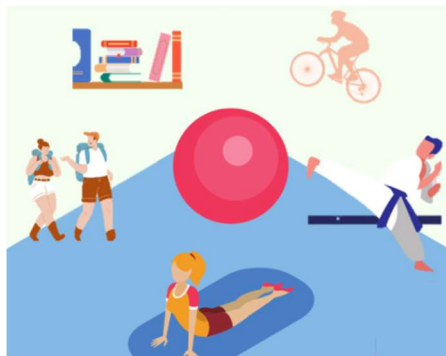
Le cirque s'est installé du niveau du verger du parc de l'institut Saint Dominique.

La réussite de cette semaine tient aussi au dynamisme remarquable des enseignants, qui ont su accompagner et motiver les élèves tout au long de l'aventure. Leur investissement, conjugué au soutien de la commune, a permis de transformer ce projet en une véritable réussite éducative et humaine.

À travers ces initiatives, Mortefontaine affirme son ambition : proposer une école vivante, ouverte et innovante, où chaque enfant trouve les moyens de s'épanouir et de grandir, à la fois dans ses apprentissages et dans sa relation au monde.



Infos diverses :



Les associations :

A.M.E.E.L : Gym et Yoga : Eve MARIN 07.85.59.42.43 ameel@orange.fr

Bibliothèque : Mme Arbaret 03.44.54.46.99

Fil d'argent : Mme WOZNIK-BOGHOSIAN amwboghossian@orange.fr

Karaté Club de Mortefontaine : Patrick HAI 06.35.30.01.60

R.E.M.O : Restauration de l'église de Mortefontaine : Mme Gire 06.30.22.12.52

E.S.G.M.O : Activités sportives adaptées à tous : 06.71.63.36.24 asso.esgmo@gmail.com



	MAIRIE	AGENCE POSTALE
LUNDI	FERMÉE	FERMÉE
MARDI	08H30-12H30 et 16H-18H30	08H30-12H30
MERCREDI	08H30-12H30	08H30-12H30
JEUDI	08H30-12H30	08H30-12H30 et 17h-18h
VENDREDI	08H30-12H30	08H30-12H30
SAMEDI	08H30-12H30	08H30-12H30

Toutes les infos et actualités sur notre site [mortefontaine60](http://mortefontaine60.fr)